

Réf: Dossier 418778

Avis de constitution

SOCIETE « GLORIOUS REHOBOTH »

Siège Abidjan Yopougon non loin du arrefour
Koweit ilot :23 ; lot : 281 koweit., Lot 281, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLORIOUS REHOBOTH »

Objet : Transfert d'argent -
Commerce Général -
Gestion Immobilière -
Restauration et Evènementiel -
Transport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon non loin du arrefour
Koweit ilot :23 ; lot : 281 koweit., Lot 281, Ilot 23

Dirigeant(s) M KPRI YAO ABOKLI MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06223 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37974/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

